

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 OCTOBRE 2021

A 20 H 30

COMPTE RENDU

Etaient présents : Mrs, Mmes Françoise CLEMENT, Olivier MOREAU, Sébastien RATHIER, Sigismond ROZANSKI, Audrey PEURIERE, Françoise ROCHE, Jean-Pierre BRUYERE, Louis AYNES, Monique RATHIER, Louis AYNES.

Etait absent excusé : /

Secrétaire de séance : Monsieur Sigismond ROZANSKI

1. Compte-rendu de la réunion du conseil municipal en date du 27 juillet 2021 :

Après lecture, il est approuvé à l'unanimité.

2. Formalités/Administratif :

. Vente commune de Grézolles → Famille BURNOL

Les actes et charges de bornage seront réalisées par le géomètre Antoine PADEL et ce au nom de Guillaume BURNOL.

Les frais de notaire seront pris en charge par Guillaume BURNOL.

Montant de la vente : révèle une surface différente, ce montant sera adapté sur la base de 0,20 €/m².

Les membres du conseil municipal approuvent à l'unanimité ce montant.

. Aménagement du secteur Le Plat

Une évaluation d'une partie des différents frais est présentée.

Les membres du conseil municipal demandent que Madame JOURDAN, la propriétaire des terrains concernés, soit à nouveau rencontrée pour avancer sur ce dossier : vente en terrain constructible par Madame JOURDAN à des particuliers, à la commune, observation des évaluations de frais, discussion sur le prix des terrains.

. Mise en place des 1 607 h et journée de solidarité

Pour la mise en place des 1 607 heures, la commune a saisi, comme il se doit, le comité technique du centre de gestion avec un projet de délibération. Notre dossier passera en commission le 25 novembre 2021. Si accord, nous pourrions officialiser la délibération.

Les membres du conseil municipal votent à l'unanimité pour l'instauration officielle de la journée de solidarité, soit 7 h non rémunérées effectuées sur l'année pour un agent à temps complet. Ces heures effectuées seront positionnées en concertation avec l'agent.

3. Bar tabac Petite Restauration :

Madame MACIA aura son permis d'exploitation et validation de la formation HACCP d'ici la fin de la semaine. La formation tabac sera programmée dès que possible.

L'ouverture de l'établissement est programmée pour la mi-novembre.

4. Travaux :

. Remise en état des câbles télécom + fibre, chemin des Greniers

Les câbles ont été repositionnés le 07/10/2021. Le chemin est donc à nouveau ouvert à la circulation.

Un élagage dans le talus est indispensable. Un devis sera réalisé par l'entreprise Marcon.

. Elagage général

L'élagage aux abords des chemins et voiries a débuté ce lundi 25 octobre. Il est réalisé par l'entreprise Marcon.

. Reprise de concessions

La procédure de reprise de concessions est terminée. Nous sommes dans l'attente d'un devis de l'entreprise funéraire de Saint-Germain-Laval pour procéder à la remise en état des concessions récupérées.

L'ossuaire est plein et ne peut plus être utilisé. Nous sommes également en attente de devis pour la création et l'implantation d'un nouvel ossuaire, dont l'emplacement reste à déterminer.

Une proposition de délibération sera éventuellement proposée autour de ces devis lors de la prochaine réunion du conseil municipal.

. Installation d'une antenne bas débit sur la commune

Le SIEL nous propose d'installer une antenne bas débit dans le clocher de l'église. Rien ne sera visible de l'extérieur. Le réseau ainsi déployé permet de faire fonctionner des objets connectés.

Ce déploiement est financièrement entièrement à la charge du syndicat d'électricité.

. Mur école/propriété Clément

Les membres du conseil municipal délibèrent pour :

- l'intervention d'un géomètre qui détermine et officialise la propriété du mur,
- le recrutement d'un Bureau d'Etudes Structures spécialisé en pisé pour obtenir un rapport d'expertise officiel et opposable :

Sur ce vote : abstentions : 2 contre : 1 pour : 7

. Une antenne téléphonique sera installée sur un terrain privé en bordure d'autoroute.

. Un miroir_ a été installé. Il permet, quand on arrive sur la D1 en provenance de la rue de la Mairie d'avoir une vision sécuritaire des arrivées de véhicules en provenance de la rue de l'Astrée.

. Le rack à vélos (6 vélos) a été livré. Il sera installé à proximité de l'abribus.

. Enduits intérieurs de l'église

Le dossier est en attente jusqu'au début de l'année 2022 (nécessité de connaître le montant des travaux sur le mur école /Clément Michel).

L'éclairage des vitraux et la pose de blocs sécuritaires sont prévus au mieux pour décembre 2021, voire début janvier 2022.

5. Ecole :

. Compte-rendu du conseil d'école : il a été transmis aux conseillers. Une demande de 10 à 12 casques pour compléter l'équipement informatique a été émise.

. Frais de fonctionnement 2029/2020 :

Le document a été transmis aux conseillers qui valident à l'unanimité l'évaluation globale des frais et les montants dus par la commune de Grézolles à Souternon et à Saint-Julien-d'Oddes.

. Mode de paiement des tickets de cantine :

La régie unique est basée sur la commune de Grézolles.

Les familles peuvent acheter des tickets indifféremment sur les 3 communes.

Trois modes de paiement :

- espèces : à éviter : les fonds doivent être déposés sur Boën, Roanne ou Le Coteau, ce qui est contraignant pour le régisseur
- chèques : ils sont envoyés directement à la paierie de Créteil
- Carte bancaire : à privilégier mais uniquement sur Grézolles.

Une information écrite a été transmise aux familles.

Les frais occasionnés par ces 3 types de paiement seront répartis à égalité entre les 3 communes.

Les conseillers municipaux valident à l'unanimité la convention qui régit ces règles de fonctionnement.

. Commission pédagogique intercommunale :

Pour préparer l'avenir et soutenir le maintien des sites et des postes de nos écoles, un travail sera mené en lien avec les élus, les parents d'élèves, les enseignants et l'Education Nationale.

Une réunion sera programmée en novembre 2021.

. Convention entre les communes du RPI Grézolles/Souternon/Saint-Julien-d'Oddes

Cette convention, approuvée à l'unanimité par les membres du conseil municipal, répartit les frais d'acquisition de matériel informatique entre les 3 communes du RPI.

La part qui revient à la commune de Grézolles se monte à 1 316,58 €. Elle est à verser à la commune de Souternon qui a porté le dossier.

6. Assainissement collectif :

La commune de Grézolles a des tarifs très bas par rapport aux autres communes de la CCVAI.

Il faut également prendre en compte la prise en charge de l'assainissement collectif par la CCVAI au plus tard en 2026. Or, le budget assainissement collectif de Grézolles n'est pas à l'équilibre et ne peut fonctionner qu'avec une aide financière du budget principal de la commune.

Pour s'approcher un peu plus de cet équilibre financier, les membres du conseil municipal, après discussions, décident à l'unanimité une augmentation raisonnée des tarifs à prendre en compte pour le calcul de la taxe d'assainissement :

Part fixe de l'abonnement : 38,00 €

Prix par m3 : 0,70 €

Taxe de raccordement : 1 600,00 € (maintien en l'état)

7. Finances :

. Enveloppe de solidarité du CD42 (dossier à déposer avant le 31 décembre 2021)

Après un point sur les enveloppes demandées ou en cours depuis 2018, des propositions sont relevées pour déposer le dossier de demande 2022 :

- chauffage appartement du bar
- détailage cure
- table Croix Bleue
- porte vélos
- miroir
- travaux dans le cimetière
- casques informatiques école

Après un chiffrage précis des montants des différents objets, une sélection sera réalisée et proposée au CD42.

(accord unanime des membres du conseil municipal)

. Voirie 2022 (dossier à déposer avant le 31 décembre 2021)

Chiffrage à réaliser : rue du Val d'Aix, partie basse

La réhabilitation du chemin de Grand-Forge et annexe sera étudiée pour le printemps 2022 (voirie 2019).

. Subventions versées par la commune

A l'unanimité, les membres du conseil municipal valident la reconduction à l'identique des subventions validées l'an dernier, soit :

	2021
L'Arche de Noé	34,71 € (fixé par convention)
SPA du Roannais	106,80 € (fixé par convention)
Les Aiguilles Grézolles	50,00 €
Union Départementale des Délégués de l'Education Nationale	50,00 €
Foyer collège de Saint-Germain-Laval	100,00 €
Association Amis de l'USEP	50,00 €
Amicale Sapeurs-Pompiers Crémeaux	100,00 €
Amicale Sapeurs-Pompiers Saint-Martin-la-Sauveté	100,00 €
Comité des Fêtes de Grézolles	600,00 €
Sou des Ecoles du RPI	900,00 €
Club de l'Amitié	350,00 €
Elan du Val d'Aix	700,00 €

8. Questions diverses :

. Le rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service Public de l'Eau Potable, exercice 2020 a été adressé aux conseillers municipaux. Il est disponible en mairie.

. Noël des Anciens

Date retenue : 18 décembre 2021 pour les colis et les repas.

A noter que cette année, le repas ne sera pas pris au Georget qui n'accepte plus un nombre de convives supérieur à 25 personnes. Le repas sera offert à l'Hôtel de la Poste, à Saint-Just-en-Chevalet.

. Concert : L'orchestre de Boën-sur-Lignon donnera un concert en l'église de Grézolles le 18 décembre en fin d'après-midi.

. Décoration du village pour Noël : Les sapins seront récupérés le 6 décembre. Ils seront décorés par les enfants, via l'AGAP, le 8 décembre. Une réflexion sera menée, en lien avec l'AGAP, pour une décoration un peu plus « fournie » cette année

. Groupe de travail « Culture » : Jean-Pierre Bruyère représentera la commune.

. Des panneaux directionnels « SOVA » pourraient être installés vers l'exploitation Clément, au bourg.

. Bulletin municipal : un état de l'avancée des travaux est réalisé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h.

